

Dossier 2018
Formulaire de demande de subvention
PASS Installation en Agriculture

Dépôt des dossiers
du 2 janvier 2018 au 31 octobre 2018

Hôtel de Région
Toulouse
DAAF – Jean-Luc GUILHOT
et Solène MAISONNIAL
22, bd du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9





Dossier 2018 de demande de financement **du PASS Installation en Agriculture**

Liste des pièces à joindre

conformément au Règlement Général des Interventions de la Région voté lors de la Séance du Conseil Régional du 15 décembre 2017

Ne sont pas éligibles à ce dispositif, les porteurs de projet ayant bénéficiés du contrat d'appui « installation progressive » ou « s'installer autrement en agriculture ».

Ce dossier contient l'ensemble des pièces nécessaires à votre demande.

Pièces obligatoires pour toutes les demandes

- Demande du PASS Installation en Agriculture
- Attestation sur l'honneur
- Lettre de demande de financement (modèle à utiliser pour votre demande)
- Engagement au suivi post-installation
- Aide à la trésorerie
- Aide aux investissements matériel et immatériel
- Justificatifs des dépenses prévues sur devis
Pour rappel :
 - 1 devis pour des montants inférieurs à 3 000€ HT
 - 2 devis de 2 fournisseurs différents pour les montants de 3000€ à 90000€ HTSi le devis le plus élevé est retenu, veuillez joindre une note expliquant ce choix.
Les devis doivent mentionner les montants HT et TTC.
- Attestation de minimis
- Diagnostic technico-économique du projet d'installation ou un Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Si depuis que le diagnostic a été réalisé le projet a connu des évolutions (notamment sur le prévisionnel économique, joindre une note d'actualisation du projet avec le nouveau prévisionnel)
- Pièce d'identité en cours de validité
- Relevé d'identité bancaire original au nom du demandeur
- Copie du diplôme ou titre de niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel spécialisé « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou au brevet professionnel, option « responsable d'exploitation agricole » procurant une qualification professionnelle correspondant à l'exercice du métier de responsable d'exploitation agricole, y compris d'un diplôme reconnu par un Etat membre de l'Union Européenne ou par un Etat participant à l'accord sur l'Espace économique européen, conférant le niveau IV agricole.
Ou, une expérience validée à partir de 2 ans cumulés dans une ou plusieurs catégories. (cf. grille d'expérience page 3)
- Copies des actes relatifs au foncier et aux bâtiments d'exploitation le cas échéant (promesse de vente, justificatifs de propriété, baux, commodat...)

- Attestation d'affiliation à la MSA à titre principal ou secondaire au plus tard au terme du PASS Installation
- Bilan et compte de résultat approuvés du dernier exercice (si existant)
Ou, en l'absence de comptabilité tenue par un comptable, les justificatifs suivants : dernier avis d'imposition + dernière déclaration fiscale TVA ou forfait
- Accord ou pré-accord bancaire (ou document équivalent)

Pièces complémentaire, le cas échéant

- Justificatif d'adresse : titre de propriété, ou certificat d'imposition ou de non-imposition, ou facture de moins de 3 mois, ou attestation d'assurance logement de moins de 3 mois, ou certificat d'immatriculation INSEE.
- Justificatif de non assujettissement à la TVA

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Région Occitanie (05/61/33/52/32)

Demande du PASS Installation en Agriculture



Demande du PASS Installation en Agriculture

Accompagnement à l'installation

Organisme :

Nom du conseiller :

Téléphone :

Adresse :

Mail : _____@_____

1- Données sur le demandeur et son exploitation

a. Identification du demandeur

Nom, prénom: _____

Si société, raison sociale : _____ N°SIRET : |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Date et lieu de naissance : _____

Adresse – Lieu-dit : _____

Commune _____ Code postal |_|_| |_|_|_|

N° tél. _____ N° fixe : _____ Mail : _____@_____

Adresse du siège d'exploitation (si différente du lieu d'habitation) : _____

Installation en zone : Plaine Péri-urbain Défavorisée Montagne

Installation Hors Cadre Familial Cadre Familial

Si vous exercez déjà une activité agricole

Exploitant individuel GAEC EARL SCEA

Autres : _____ (préciser)

N° PACAGE. |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

b. Coordonnées du compte bancaire pour le versement de l'aide

Joindre un RIB

N°IBAN : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

BIC : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

c. Caractéristique du demandeur

Pour les personnes physiques

Etes-vous exploitant : Agriculteur à titre principal (ATP)

Agriculteur à titre secondaire (ATS)

Etes-vous installé depuis moins de 18 mois (à partir de la date de votre 1^{ère} affiliation MSA) ?

Oui Non En cours d'installation

Expliquer en quoi le projet n'est pas éligible à la DJA :

Si vous êtes installé depuis moins de 5 ans sans DJA, date d'installation figurant sur votre attestation MSA : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Si vous êtes en cours d'installation :

- date d'enregistrement CFE |_|_|_|_|_|_|_|_|

d. Descriptif général du projet

e. Caractéristiques de l'exploitation

Localisation du projet (si différente de celle du siège) :

Projet en zone : Plaine Péri-urbain Défavorisée Montagne

Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ?

Quelle est la taille de l'exploitation agricole : SAU _____ha

Calendrier prévisionnel de réalisation :

Date prévue de début de projet (JJ/MM/AAAA) : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date prévue de fin de projet (JJ/MM/AAAA) : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Pour tous les demandeurs

Votre exploitation a-t-elle un régime fiscal : au réel au forfait

Votre exploitation a-t-elle une comptabilité tenue par un comptable agréé ou expert-comptable : Oui Non

Votre exploitation agricole ou structure est-elle en procédure de sauvegarde ou en redressement judiciaire : Oui Non

Avez-vous fait votre diagnostic technico-économique : Oui Non

Situation économique de l'exploitation (pour ceux ayant a minima un exercice comptable complet)

	Valeur en € de l'année précédente (dernier exercice clos) année à préciser : _____
Fonds propres de l'exploitation (1)	

(1) en cas d'installation ou de démarrage d'activité avec création d'une exploitation ou pour les exploitations au forfait sans tenue de comptabilité par un expert-comptable, mentionnez « SANS OBJET »

Si la société ou personne morale existait précédemment et même si l'activité en est modifiée, mentionnez les fonds propres du dernier exercice clos

f. Volet économique

Programme d'investissement

Année	Nature Investissement	Coût HT	Prêt			Auto-financement	Autre préciser
			Montant	Durée	Taux		
TOTAL							

2- Critères de sélection

L'appréciation des compétences peut s'effectuer de trois manières pour accéder au PASS Installation :

- Soit être titulaire d'un diplôme reconnu pour l'obtention de la capacité professionnelle agricole (liste des diplômes, titres et certificats homologués requis de l'arrêté du 6 avril 2009)
- Soit s'engager dans l'obtention d'un de ces diplômes, titres ou certificats dans la durée du PASS (par l'inscription à une formation qualifiante ou par la Validation des Acquis de l'Expérience). Dans ce cas, une attestation d'inscription à la formation ou un récépissé de dépôt de VAE devront être fournis lors de la demande du « PASS Installation en Agriculture »
- Soit obtenir 10 points au moins dans la grille de validation croisée diplôme/expérience ci-dessous, au dépôt de la demande :

Condition	Niveau ou diplôme	Points
Condition obligatoire à remplir pour examen de la situation	Niveau V agricole ou niveau IV non agricole	0
Condition de diplôme	Diplôme IV non agricole	5
	Niveau ou diplôme III, II, I non agricole	5
	Niveau IV agricole	8
	Diplôme V agricole	8
	Diplôme IV agricole	10
	Niveau ou diplôme III, II, I agricole	10
Expérience Validée à partir de 2 ans d'expérience dans une ou plusieurs catégories en cumulé.	Expérience non agricole sur des fonctions en lien avec le projet d'exploitation (commerce, restauration par exemple)	3
	Expérience non salariée en tant qu'aide familial	5
	Expérience salariée agricole	5
	Expérience non salariée en tant que conjoint collaborateur	8

Calcul des points au prorata temporis.	Expérience salariée agricole à un niveau de responsabilité (cf contrat de travail)	8
	Expérience en tant que titulaire d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)	10
	Expérience non salariée en tant que chef d'exploitation (affilié MSA) ou en tant que cotisant de solidarité	10

Niveau ou Diplôme agricole : _____ Points (A) : _____

Ou

Expérience professionnelle valorisable :

Période / Durée (jours)	Expériences	Points
Total (B)		

TOTAL (A) + (B) : _____ Points

3- Réalisation du projet

Date prévue d'installation :

La demande du PASS Installation est réalisée en une seule fois. Il n'y a pas de possibilité d'avenant.

Le tableau ci-dessous récapitule les atouts et points à consolider du projet et permet de justifier la composition du PASS Installation en Agriculture, à partir du Diagnostic technico-économique.

A remplir par l'accompagnateur du diagnostic technico-économique

Points forts du projet	Points à consolider, nécessitant un accompagnement

4- Dépenses prévisionnelles

Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC.

Veillez faire figurer sur chaque devis une numérotation des investissements présentés dans l'appel à projet (numéro d'ordre 01 à 30)

Attention : Justification des coûts à préciser obligatoirement selon les modalités suivantes :

Fournir :

- Pour les dépenses inférieures à 1 000€ HT : la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire
- Pour les dépenses d'un montant inférieur à 3 000€ HT : 1 devis
- Pour les dépenses d'un montant compris entre 3 000€ et 90 000€ HT : 2 devis détaillés (de 2 fournisseurs différents)
- Pour les dépenses d'un montant supérieur à 90 000€ HT : 3 devis détaillés (de 3 fournisseurs différents)

Les devis doivent mentionner le taux de TVA et montants HT et TTC. Les devis doivent être précis et faire référence à un intitulé de matériel éligible.

Postes	Devis retenus			N° Devis non retenu
	Montant (€) <input type="checkbox"/> HT <input type="checkbox"/> TTC	N° Devis	Nom de l'entreprise figurant sur le devis	
TOTAL				

5- Plan de financement prévisionnel du projet

a. Choix de la composition du PASS Installation

Le demandeur a la possibilité de choisir plusieurs aides cumulables :

- Une aide à la trésorerie de 5 000€ avec une bonification de 10% pour les personnes titulaires d'un PPP validé, et de 10% pour les installations en zone de montagne ; non cumulable avec une aide départementale à l'installation

L'aide est versée en deux fois : 80% après octroi de la subvention et 20% à l'issue de l'obtention du statut d'exploitant, avec présentation de l'attestation d'affiliation à la MSA (ATP ou ATS)

- Une aide aux investissements matériels et immatériels : 40% d'aide sur une dépense éligible entre 1 000 et 10 000€ HT. Bonification de 10% pour les projets certifiés ou en conversion AB et 10% pour les projets situés en zone de montagne.

Le matériel d'occasion est éligible lorsqu'il est acquis auprès de vendeurs professionnels.

L'aide est versée en deux fois : 80% après octroi de la subvention et 20% à l'issue de l'obtention du statut d'exploitant, avec présentation de l'attestation d'affiliation à la MSA (ATP ou ATS)

b. Suivi post-installation

Le dispositif individuel de suivi post-installation est réalisé pendant 4 ans suivant l'installation effective, il est obligatoire quel que soit le type d'installation ayant sollicité des aides publiques (PASS Installation et Petits Investissements réservés aux nouveaux exploitants).

Le non-respect de cet engagement peut être assorti d'une décision de déchéance totale ou partielle des aides à l'installation (et des demandes de reversements en conséquence).

c. Plan de financement

A Financement par la Région

Région sollicitée	A cocher si vous souhaitez l'aide	Montants
Aide à la trésorerie	<input type="checkbox"/>	
Aide aux investissements matériels et immatériels	<input type="checkbox"/>	
Suivi post-installation	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sous-total financement Région		

B Financement d'origine privée

Autofinancement : maitre d'ouvrage privé	
Emprunt (1)	
Auto – Financement (2)	
Sous-total apport du maitre d'ouvrage privé (1+2)	
Autres financeurs privés	
Participation du secteur privé (à préciser)	
Sous-total financeurs privés	

TOTAL A + B

Total général = coût du projet	
---------------------------------------	--

6- Engagements du demandeur

Veillez cocher les cases :

Je déclare et atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet
- respecter les conditions d'éligibilité décrites dans l'appel à candidature
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les douze mois qui précèdent la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux critères définis régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure
- ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant l'autorisation de commencement des travaux.

Je m'engage à :

- réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée
- informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la forme de ma structure, ou du projet pendant toute la durée de la réalisation du projet
- fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet et ces investissements, d'autres crédits (régionaux, nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles, de prêts bonifiés
- à obtenir avant la réalisation du projet l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation (permis de construire, ICPE,...)
- à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant 5 années suivant le dernier paiement relatif au projet
- à conserver pendant une période de 10 ans à compter du paiement final de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles
- à transmettre sans délai aux services instructeurs une déclaration de début de travaux
- à rester propriétaire de l'investissement pendant une durée de 5 ans à compter du paiement final de l'aide,
- à permettre/faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant 10 ans à compter du paiement final de l'aide
- le cas échéant à satisfaire aux normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement, attachées à l'investissement objet de l'aide
- **à réaliser un suivi post-installation avec un organisme labellisé après consultation du CRIT (pour les personnes en parcours d'installation ou installées depuis moins de 18 mois et n'ayant pas bénéficié de la DJA).**

Je suis informé(e) :

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.
- que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Le destinataire des données est la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser au service instructeur.

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas (*)

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

(*) Dans ce cas, je suis informé(e) qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

Date : ___ / ___ / _____	Organisme accompagnateur le cas échéant
Signature du demandeur	Nom du technicien
	Cachet

Avis de l'organisme

--

Attestation sur l'honneur



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (*nom et prénom*)

- déclare que je suis en règle au regard de l'ensemble de mes déclarations sociales et fiscales ainsi que de mes cotisations et paiements;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Fait à, le

Signature :

Lettre de demande de financement

(modèle à utiliser)



(Modèle de lettre de demande de financement)

Madame Carole DELGA
Hôtel de Région
Toulouse
DAAF
22, bd du Maréchal Juin
31406 Toulouse cedex 9

Madame la Présidente,

Je soussigné(e) sollicite un financement auprès du Conseil Régional Occitanie à hauteur de€ pour la réalisation de mon PASS Installation en Agriculture

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier de ma demande de financement correspondant.

J'espère que ce dossier vous apportera tous les renseignements nécessaires à l'étude de ma demande, dont je souhaite qu'elle retienne votre attention.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes sincères salutations

[Nom et Prénom du signataire]

Date et signature

Le suivi post-installation

Vous devez remplir l'engagement de réalisation du suivi post-installation



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

De réalisation du suivi post-installation

Je soussigné(e) (*nom et prénom*)
déclare que je m'engage à souscrire un suivi post-installation sur une durée de quatre ans, auprès d'un prestataire labellisé par le Conseil Régional Occitanie suite à la consultation du CRIT, (*si le prestataire est connu, préciser*).

En cas de non réalisation du suivi post-installation durant les 4 années qui suivront mon installation, je m'engage à rembourser l'ensemble des aides perçues au titre du PASS Installation en Agriculture.

Fait à, le

Signature :

L'Aide à la trésorerie

(à cocher si vous souhaitez la demander)

- Diagnostic technico-économique, ou le PPP, doit comprendre un plan de trésorerie prévisionnel mensuel pour la première année d'activité, à l'équilibre

L'Aide aux investissements matériels et/ou immatériels

- Devis détaillé(s) correspondant(s)
- Plan de financement ci-joint

PLAN DE FINANCEMENT

pour un investissement matériel et/ou immatériel

EMPLOIS	MONTANT (en €)	RESSOURCES	MONTANT (en €)
- matériel : <i>(détailler si nécessaire)</i>		Subventions d'investissement : - subvention régionale - autres subventions <i>(préciser)</i> Emprunts auprès de : <i>(préciser l'organisme bancaire, le taux et la durée de l'emprunt) :</i> - -	
		Total financement externe	
		Autofinancement	
TOTAL		TOTAL	

Fait à , le

Signature :



Attestation de minimis dans le cadre d'une demande de PASS Installation en Agriculture

relevant du règlement (UE) n° 1408/2013 de la commission du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture

Je, soussigné(e), **déclare** être informé(e) que les aides attribuées dans le cadre du PASS Installation en Agriculture relèvent du régime « *de minimis* », conformément au règlement (UE) n°1408/2013 de la commission du 18 décembre 2013 concernant l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.

J'atteste sur l'honneur :

- avoir perçu (décision d'octroi ou de paiement) **au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices fiscaux** la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides « *de minimis* » agricoles

Intitulé de l'aide	Date de la décision d'octroi (ou de paiement si absence de décision)	Montant octroyé (ou payé)
Total A		

- avoir demandé mais pas encore reçu la décision correspondante ni le paiement, au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux derniers exercices fiscaux, la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides « *de minimis* » agricoles

Intitulé de l'aide	Date de la demande	Montant demandé
Total B		

- demander dans le présent dossier de PASS Installation une aide relevant du régime « *de minimis* » agricoles

Intitulé de l'aide du PASS Installation	Montant demandé
Aide à la trésorerie	
Aide aux investissements matériels et immatériels	
Total C	

Si la somme des montants perçus et des montants demandés au titre des aides « *de minimis* » agricoles additionnée au montant des aides demandées dans le présent formulaire (A + B + C) excède 15 000 €, les aides demandées dans le présent formulaire ne seront pas attribuées.

Je m'engage à conserver ou à fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration demandé par l'autorité compétente pendant 10 années à compter du versement des aides demandées dans le présent PASS Installation en Agriculture.

Date et signature